

Perwez, le 22/04/2009.

Développement Rural – Berloz**Compte rendu de la réunion de la CLDR du 21/04/09
en la salle de l'Administration communale de Berloz**Copie envoyée à :

- MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier ;
- l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry ;
- l'Administration communale de Berloz, Collège communal ;
- les participants ;
- la FRW.

Présents :

Pour la Présidence de la CLDR : *Monsieur le Bourgmestre Michel Jadoul*
Membres : *Arnold Huens, Jacques Bertho, Viviane Es, Michael Deprez, Paul Jeanne, Béatrice Moureau, Pierre Stainier, Véronique Hans, Jean Zwaenepoel, Michel Zwaenepoel, Jean-Pierre Dupriez, Robert Nahon, Alain Happaerts, Jeanne-Marie Burton ;*
Pour le relais communal de l'ODR : *Christine Matagne ;*
Pour la FRW : *Jocelyne Van Lierde.*

Excusés :

Françoise Lenart, Roger Toppet, Geneviève Steffens, Jean-Louis Gilles, Pierre Joris, Françoise Caudron.

1. Accueil et présentation du relais communal

Mr Jadoul accueille l'assemblée et remercie Mme Christine Matagne qui a accepté le rôle de relais communal pour l'ODR en remplacement de Mr Benoît Degrange.

2. Des nouvelles de l'opération de développement rural

La dernière réunion de la CLDR a eu lieu en octobre 2008. Depuis, le projet de PCDR a été présenté et approuvé par le Conseil communal en novembre 2008. Ensuite, il a reçu l'avis de conformité de la DGO3 et enfin il a été présenté en CRAT (commission régionale d'aménagement du territoire) le 04/03/2009.

Le montage qui a servi de support à la présentation du PCDR est projeté aux

membres agréments par les textes de Béatrice Moureau (représentant la CLDR) et Véronique Hans et Michel Jadoul (représentants le pouvoir communal).
Il reste maintenant à recevoir l'arrêté ministériel du Gouvernement wallon qui approuve le PCDR de Berloz. Il s'agira alors d'introduire la demande pour une 1^{ère} convention en développement rural qui porte sur la fiche projet n°1 du lot1 : acquisition et aménagement de la maison de la Berle en maison rurale multiservices.

Il est proposé aux membres qui le souhaitent de recevoir un exemplaire du PCDR soit sous format papier soit sur un CD.

Mme Es et Mrs Happaerts, Stainier, Bertho, Nahon, Dupriez, Zwaenepoel M., Zwaenepoel J., Huens et Deprez marquent leur accord pour le format CD et Mr Jeanne pour un exemplaire papier.

Aux membres absents, il leur est demandé de réagir auprès de Christine s'ils souhaitent recevoir le PCDR ainsi que le support choisi.

3. Programmation 2009

Outre la demande de convention pour la maison de la Berle qui sera introduite par la commune dès la réception de l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon, il est proposé à la CLDR d'activer certaines fiches projets du lot1.

Les fiches relatives au logement (FP 05), à la mise en place d'un « bébés papotes » (FP 07), à la création d'un comité de gestion des salles (FP 13) et à l'aménagement des rives (FP 17) sont soumises au choix de la CLDR pour l'année 2009.

Du tour de table, il ressort à l'unanimité des membres présents qu'il devient urgent de se pencher sur la thématique du logement en collaboration avec la CCATM. De même, la fiche qui concerne des actions d'entretien des rives et des ruisseaux pourrait très rapidement se concrétiser.

4. Constitution d'un GT « mini PCDR »

Le Conseil communal lors de sa séance de novembre 2008 avait marqué son accord pour la rédaction et la distribution en toutes boîtes d'un « mini PCDR » qui informe la population des projets de développement de la commune pour les 10 à 15 années à venir.

Il s'agit de réaliser une brochure dans le même style que celle qui présentait les « 7 enjeux pour l'avenir de Berloz » et qui pourrait être notamment agréments de témoignages de membres CLDR.

Un groupe de travail genre comité de rédaction va se mettre en place avec la participation de Véronique Hans, Béatrice Moureau, Viviane Es, Christine Matagne, Michel Jadoul, Michael Deprez et Alain Happaerts ; il sera animé par la FRW.

En parallèle à cette brochure, il est proposé de rédiger à chaque parution du Berl'info un article qui présente un projet, sorte de feuilleton à suivre.

Cet article pourrait également figurer sur le site internet communal.

5. Composition de la CLDR : renouvellement de membres

La CLDR est composée de 34 membres : 26 personnes représentatives de la population et 8 membres du Conseil communal.

A ce jour, 6 personnes ont présenté leur démission et 3 ont été remplacées.

En application du ROI, 6 personnes n'ont plus participé à 3 réunions consécutives sans s'être excusées.

Le Président a donc envoyé un courrier à ces 6 personnes leur demandant de se situer quant à leur mandat.

Deux habitants souhaitent poursuivre leur engagement au sein de la CLDR ; il reste donc 7 places vacantes qui feront l'objet d'un appel à candidature dans le prochain Berl'info.

6. Divers

- Un appel à projet relatif à des aménagements de sécurité routière va être rentré par la commune. Les aménagements retenus sont : un dos d'âne à l'entrée de Crenwick, un coffret radar qui pourrait être placé à l'entrée de Rosoux en venant de l'autoroute et pour compléter le dossier reprendre des propositions de l'audit IBSR qui n'ont pas été réalisées.
- La commune a répondu à la proposition de la Fondation Roi Baudouin d'organiser des activités dans le cadre du « carrefour des générations » le 28/04. Il s'agit notamment d'une expo à l'école de Berloz des œuvres d'enfants ayant participé au stage d'aquarelle proposé par une personne retraitée. D'autres activités seront également proposées (atelier de céramique, atelier de travail du bois, exposition de tracteurs miniatures et d'ancien matériel agricole, exposition de vieux outils, expositions de peinture, visite du moulin à eau de Geer, visite du moulin à vent de Corswarem).
- Un membre s'inquiète de la maintenance des bacs à fleurs sur la voirie ; des nouveaux sont en commande.
- Un membre interpelle sur la prise en compte du sport par la commune et plus particulièrement sur certaines infrastructures sportives. Ce point ne concerne pas directement l'ODR dans le sens où aucune fiche projet n'aborde cette problématique.
- La société SPE aurait un projet d'installer un parc d'éoliennes sur Geer et Berloz si la zone d'entraînement des hélicoptères de Bierset se déplace. Il s'agirait alors d'être vigilant pour négocier un plan d'intervention financière de la SPE et un juste retour pour la commune.

=> **Toute remarque relative à ce compte rendu est à communiquer à Jocelyne Van Lierde au numéro du bureau Hesbaye de la FRW : 081/420 494 ou par e-mail : j.vanlierde@frw.be**

Pour le secrétariat de la C.L.D.R.

Jocelyne Van Lierde
Agent FRW